



Bruxelles, le 23 janvier 2023

CM 1101/23

**PROCED
PE-QE**

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE SIMPLIFIÉE

Correspondant: written.questions@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.9068 / +32-2-281.6932

Objet: **RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE ÉCRITE SIMPLIFIÉE**

engagée par la CM 1100/23

(Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises par des membres du Parlement européen)

La procédure écrite simplifiée engagée par la CM 1100/23 s'est achevée le 23 janvier 2023.

Aucune objection n'a été formulée dans le délai précité.

La liste des réponses aux questions avec demande de réponse écrite qui ont été adoptées selon la procédure écrite simplifiée figure dans le document 5183/23 PE-QE 6.